

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 03 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi quatorze octobre, le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire à dix-neuf heures trente.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du procès-verbal du précédent Conseil Municipal**
- **Divers**
 - **Bilan recettes salle des fêtes 2025**
 - **Avis de consultation Valleiry VIROLES**
 - **Projet de la plateforme**
 - **Terrains boisés de Monsieur Laurent CARRILLAT**
 - **Petites Vuacheries**
- **Retour d'informations réunions (CCG...)**
- **Informations urbanisme**
- **Délibération convention partenariat financier Viry (cérémonie 8 mai)**

← CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 09

Nombre de votants : 09

Date de convocation : Jeudi 29 janvier 2026

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, PARENT Philippe, DUVAL Léon, GENOUX-PRACHEX Lionel, BOURDIN Fabian, ROTH Jean-Luc,
GONTHIER-GEORGES Céliane, Audrey CHARDON, ALLARD-VAUTARET Claire.

Excusés : Mesdames BONIER Laurence, BAYAT-RICARD Marianne, Monsieur CARRILLAT Olivier

Absent : Madame VALLENTIEN Jennifer, LAMARLE Nadège,

DUVAL Léon a été élu secrétaire.

1. Divers

- Salle des fêtes

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un bilan des réservations de la salle des fêtes pour l'année 2025.

Les recettes de la salle se portent à 13 500€ pour 2025 contre 4 042€ en 2018

- Valleiry – consultation

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une consultation est en cours jusqu'au 24 février concernant les entrepôts logistiques BMV Virolle situés à Valleiry, dans le cadre d'une régularisation du site existant.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal ne formule aucune objection.

- Projet plateforme terrain communal le long de la voie verte et autoroute

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet concernant les terrains communaux situés sur les parcelles rétrocédées par l'ATMB et propose de solliciter un architecte afin d'établir un projet de plateforme (besoin communal et possibilité de mettre à bail à une entreprise) sur les terrains situés après le chemin d'accès permettant d'accéder à la voie ferrée et d'évaluer les quantités de matériaux à remblayer, la longueur de voirie à créer, clôture à implanter etc....

S'agissant de la première parcelle en venant depuis la voie communale, une rencontre a été organisée avec l'entreprise FORALP (titulaire d'un bail avec Mme Lina Bertheux sur le terrain face au cimetière) afin de convenir d'un projet d'échange de parcelle. La Commune cèderait une partie de la parcelle acquise à l'ATMB par la commune en échange de la parcelle située face au cimetière et d'aménagements réalisés par FORALP pour desservir les parcelles communales suivantes, une clôture et un merlon paysager.

L'entreprise FORALP aurait la charge de la gestion du remblai et la mise en forme de la plateforme sur son futur terrain. Le conseil municipal est favorable à la poursuite des discussions pour viser une convention préalable à l'échange. Le conseil précise que l'échange ne porterait que sur la première partie, sans engagement sur la réalisation par FORALP des aménagements sur les autres parcelles communes situées après le chemin d'accès à la voie ferrée.

- Terrains boisés CARRILLAT

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que des terrains boisés, d'une superficie d'environ 13 000 m², sont proposés à la vente à la commune si celle-ci souhaite en faire l'acquisition. Monsieur le Maire indique qu'il serait judicieux de réfléchir à l'intérêt lié à cette acquisition et propose de faire le point lors du prochain conseil municipal. Le conseil municipal y voit un intérêt en termes de localisation notamment pour créer des bouclages de chemin, mais aussi en réserve foncière pour de potentiels échanges à l'avenir. Un mail doit être envoyé au propriétaire pour marquer l'intérêt de la commune.

- Les petites Vuacheries

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la MJC du Vuache, suite au désistement d'une autre commune, sollicite la Commune afin d'accueillir un spectacle de cirque le 1er juillet 2026 dans le cadre des « Petites Vuacheries ». Après avoir pris connaissance du type de spectacle proposé et entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de participer à ce projet avec une subvention de 2 500€ ainsi que le prêt du matériel nécessaire.

- Ecole

Monsieur Léon DUVAL informe le conseil municipal que la chaudière du presbytère est actuellement en cours de remplacement. Les travaux devraient durer environ quatre jours. Dans l'attente de la mise en service du nouvel équipement, un chauffe-eau provisoire a été installé.

- Cantine à 1€

Madame Céliane GONTHIER-GEORGES a souhaité que la commune puisse se renseigner sur une participation financière de l'état des tarifs de cantine pour les familles les plus démunies. L'agence de services et de paiements en réponse a informé le conseil municipal que depuis le 26 juillet 2025, les nouvelles inscriptions ne sont plus prises en compte.

- Commission scolaire

Monsieur Olivier CARRILLAT souhaite organiser une commission scolaire concernant l'échéance du marché de la restauration scolaire.

- Déjection canine

Il a été constaté sur la commune une importante quantité de déjections canines malgré l'installation de plusieurs bornes canines. Madame Céliane GONTHIER-GEORGES demande à Monsieur le Maire s'il est possible d'instaurer des amendes ou tout autre verbalisation. M le maire répond que la police pluricommunale a clairement la consigne de verbaliser mais actuellement les effectifs sont portés à néant dans l'attente de recrutement.

- Travaux

Monsieur Léon DUVAL fait un retour sur les derniers travaux communaux. La chaudière, le ballon ainsi que des filtres ont été changés au presbytère pour un montant d'environ 15000€.

Un arbre a été coupé.

Monsieur Léon DUVAL informe le conseil municipal qu'il faudrait déposer un grillage sur le mur en L situé près de la ferme. Ce mur est apparemment trop fin et risque de fissurer.

2. Retour d'informations CCG

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état d'avancement de l'élaboration du SCOT. Enfin, il a été engagé une réflexion sur l'évolution démographique de la CCG à l'horizon de vingt ans. La croissance actuelle est estimée entre 2 et 2,5 % par an. L'objectif envisagé serait de tendre vers une croissance plus modérée, de l'ordre de 0,8 % par an, à comparer avec la moyenne régionale Rhône-Alpes estimée à 0,6 %. Cette orientation devrait être validée dans un délai de trois à quatre ans et intégrée aux évolutions futures du PLU.

	2020	2021		2022		2023		2024		2025		2026		% de croissance annuel moyen (TCAM) entre 2021-2026
	Total en nbre	Total en nbre	% évolution / année passé	Total en nbre	% évolution / année passé	Total en nbre	% évolution / année passé	Total en nbre	% évolution / année passé	Total en nbre	% évolution / année passé	Total en nbre	% évolution / année passé	
Archamps	2 592	2 622	1%	2 644	1%	2 657	0%	2 583	-3%	2 498	-3%	2 411	-3%	-1,7%
Beaumont	2 905	2 905	0%	3 094	7%	3 102	0%	3 118	1%	3 139	1%	3 154	0%	1,7%
Bossey	1 032	1 043	1%	1 054	1%	1 020	-3%	988	-3%	956	-3%	950	-1%	-1,9%
Chênex	837	827	-1%	824	0%	821	0%	813	-1%	804	-1%	805	0%	-0,5%
Chevrier	551	606	10%	633	4%	645	2%	686	6%	725	6%	766	6%	4,8%
Collonges	4 096	4 069	-1%	4 065	0%	4 089	1%	4 038	-1%	3 992	-1%	3 945	-1%	-0,6%
Dingy	703	718	2%	726	1%	755	4%	774	3%	801	3%	833	4%	3,0%
Feigères	1 715	1 713	0%	1 789	4%	1 833	2%	1 859	1%	1 886	1%	1 924	2%	2,4%
Jonzier	818	839	3%	847	1%	853	1%	855	0%	906	6%	960	6%	2,7%
Neydens	1 959	2 054	5%	2 175	6%	2 295	6%	2 274	-1%	2 250	-1%	2 274	1%	2,1%
Présilly	979	1 068	9%	1 071	0%	1 070	0%	1 081	1%	1 097	1%	1 132	3%	1,2%
St-Julien	14 476	15 758	9%	16 125	2%	15 968	-1%	16 051	1%	16 119	0%	16 443	2%	0,9%
Savigny	913	956	5%	1 001	5%	1 006	0%	1 042	4%	1 051	1%	1 071	2%	2,3%
Valleiry	4 757	4 925	4%	4 995	1%	4 968	-1%	4 978	0%	5 154	4%	5 330	3%	1,6%
Vers	912	911	0%	936	3%	950	1%	965	2%	980	2%	993	1%	1,7%
Viry	5 264	5 379	2%	5 497	2%	5 674	3%	5 718	1%	5 706	0%	5 898	3%	1,9%
Vulbens	1 656	1 671	1%	1 685	1%	1 699	1%	1 704	0%	1 753	3%	1 839	5%	1,9%
TOTAL	46 165	48 064	4,1%	49 161	2,3%	49 405	0,5%	49 527	0,2%	49 817	0,6%	50 728	1,8%	1,1%

Information d'urbanisme :

- DAACT en cours

Madame Marianne BAYAT-RICARD informe le conseil municipal que le service urbanisme a reçu plusieurs DAACT et qu'il convient de se rendre sur place pour valider la conformité.

Concernant le PLU sur le secteur de Valleiry, il a été rappelé qu'à la suite d'une décision de justice, une zone anciennement classée agricole a été requalifiée en zone humide.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de ses informations ne souhaite pas émettre un avis.

Numéro	Dépôt	Demandeur	Nature des travaux cerfa	Parcelles dossier	Date limite instruction
CU2500022	03/12/2025	NOTA FRONTIERE		ZE0153	03/01/2026
DP2500029	02/12/2025	PINTO ALVARO	création d'un carport	ZK0234	02/01/2026
CU2500021	01/12/2025	NOTA FRONTIERE		ZB0059	01/01/2026
DP2500028	25/11/2025	CUDET Gianni	pose d'un abri de jardin de 13,22m ² Pose de 7 panneaux photovoltaïques	ZE0103	25/12/2025
DP2500027	24/11/2025	MONABEE		ZE0095	24/12/2025
DP2500026	19/11/2025	NOEL Sochie	Une pergola bioclimatique	ZE0061	19/12/2025
PC2500006	17/11/2025	BURRI Jean- Jacques	rénovation du bâtiment existant et la réalisation d'une extension	ZE0024	17/01/2026
DP2500025	30/10/2025	FARIA RIBEIRO NEMIAS	carreler une terrasse sur une dalle béton de 40m ² .	ZE0026	30/11/2025
DP2500006M01	30/10/2025	FARIA RIBEIRO NEMIAS GUERROUMI		ZE0026	30/11/2025
PC2500005	30/10/2025	HAKIM	maison de plein pied	ZC0065	30/01/2026
				ZB0077, ZD0007, ZD0010,	
CU2500020	28/10/2025	NOTAIRES ANNEMASSE ETOILE GARE		ZD0011	28/11/2025
				0A0985,	
CU2500019	22/10/2025	MC NOTAIRES		0A1000	22/11/2025

3. DELIBERATION CONVENTION PARTENARIAT FINANCIER VIRY

Dans le cadre de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, la commune de Viry a été mandatée par les communes de Chenex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers et Vulbens, pour organiser une cérémonie commune le 8 mai 2025.

Une convention a été rédigée afin de formaliser les modalités de participation financière des communes partenaires, notamment le remboursement à la commune de Viry des dépenses avancées pour l'organisation de l'événement (communication, animations, logistique, etc.). La dépense pour la Commune de Chênex représente 4.64% du coût total soit un montant 380.13€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide :

- **D'approuver** la convention relative à l'organisation de la cérémonie du 8 mai 2025, telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention, précisant que la commune de Chênex participera financièrement à hauteur de 4.64% soit un **montant de 380.13 €** ;
- **De prévoir** les crédits nécessaires au budget communal pour ce montant.

La séance est levée à 21h40.

Le Maire,
P.J. CRASTES

Les Conseillers

Audrey CHARDON	Céline GONTHIER-GEORGES	Philippe PARENT
Laurence BONIER	Claire ALLARD-VAUTARET	Marianne BAYAT-RICARD
Léon DUVAL	Lionel GENOUX-PRACHEX	